

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE NEW BODY LINE**

**SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE**

La Société New Body Line- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

**BILAN**  
**Exercice clos au 31/12/2019**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**  
**ACTIFS**

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations Incorporelles	AC1	185 830	185 830
Amortissements	AC2	-181 830	-179 830
Immobilisations Corporelles	AC3	4 803 351	4 688 308
Amortissements	AC4	-3 285 889	-2 993 650
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>1 521 462</b>	<b>1 700 658</b>
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		0	0
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 521 462</b>	<b>1 700 658</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	AC5	1 790 446	1 633 580
provision	AC6	-8 371	-100 386
Clients et comptes rattachés	AC7	1 227 528	1 721 503
Provisions	AC8	0	-0
Autres actifs courants	AC9	107 932	247 541
Provisions	AC10	-13 700	-13 700
Placements et autres actifs financiers	AC11	1 923 196	4 272 390
Provisions	AC12	0	-0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC13	6 057 138	5 079 748
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>11 084 169</b>	<b>12 840 676</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>12 605 631</b>	<b>14 541 334</b>

**Bilan**  
**Exercice clos au 31/12/2019**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**  
**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	CP01	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	CP02	116 908	151 882
Réserves	CP03	1 847 329	1 629 367
Prime d'émission	CP04	4 720 600	4 720 600
Avoir des Actionnaires	CP05	-428 013	-436 089
Autres compléments d'apport	CP06	36 652	35 923
Résultats reportés	CP07	47 700	26 272
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>10 591 576</b>	<b>10 378 355</b>
Résultat de l'exercice	CP08	1 337 733	2 741 929
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b>11 929 309</b>	<b>13 120 284</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts		0	0
provision		0	0
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	240 790	597 471
Autres passifs courants	P02	435 532	823 579
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>676 322</b>	<b>1 421 050</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>676 322</b>	<b>1 421 050</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>12 605 631</b>	<b>14 541 334</b>

**ETAT DE RÉSULTAT**  
**Exercice clos au 31/12/2019**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R01	5 783 644	6 711 598
Autres produits d'exploitation	R02	64 658	62 389
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>5 848 302</b>	<b>6 773 987</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variations stocks produits finis & encours	R03	-8 640	-94 732
Achats d'approvisionnements consommés	R04	1 691 425	2 293 427
Charges de personnel	R05	1 568 712	1 551 997
Dotations aux amortissements et aux provisions	R06	152 225	346 768
Autres charges d'exploitation	R07	696 204	760 118
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>4 099 926</b>	<b>4 857 578</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 748 376</b>	<b>1 916 409</b>
Charges financières nettes	R08	-520 690	654 004
Autres pertes ordinaires		-320	-197
Produit financiers	R09	455 880	557 511
Autres gains ordinaires		1 065	12 956
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>1 684 311</b>	<b>3 140 683</b>
Impôt sur les bénéfices	R10	-346 578	-398 754
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>1 337 733</b>	<b>2 741 929</b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 337 733</b>	<b>2 741 929</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>1 337 733</b>	<b>2 741 929</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

*Exercice clos au 31/12/2019*

*(exprimé en dinars tunisiens)*

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 337 733</b>	<b>2 741 929</b>
<b>Ajustements</b>	<b>-25 527</b>	<b>-741 616</b>
Amortissements & provisions	152 225	334 048
Variation des stocks	-156 866	-229 158
Variation des clients et autres créances	633 584	-391 645
Variation des fournisseurs et autres dettes	-694 727	12 995
Quote part subvention d'investissement	-34 974	-24 898
Dividendes non réglés	82 862	-83 215
Retrait- Subventions d'investissement non encore encaissé	0	47 410
Retrait- Subventions d'investissement encaissé	-7 631	0
Retrait- Fournisseurs d'immobilisation non encore payé	0	-407 153
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>1 312 206</b>	<b>2 000 313</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i></b>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-115 044	-89 772
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 349 194	3 409 350
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>2 234 150</b>	<b>3 319 578</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>		
Dividendes et autres distributions	-2 585 402	-1 590 673
Encaissement subvention d'investissement	7 631	0
Encaissement lié au rachat des actions	8 805	0
Décaissement lié au rachat des actions	-0	-163 454
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-2 568 966</b>	<b>-1 754 127</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>977 390</b>	<b>3 565 764</b>
<b>TRESORERIE DEBUT EXERCICE</b>	<b>5 079 748</b>	<b>1 513 984</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>6 057 138</b>	<b>5 079 748</b>

---

---

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2019**

---

---

### **1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET REFERENTIEL COMPTABLE :**

La société «New Body Line SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 4 250 400 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements. Les états financiers de la société «New Body Line SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers de la Société « New Body Line SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **Unité monétaire :**

Les états financiers de la société «New Body Line SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

#### **Les immobilisations et amortissements :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées d'utilité estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

<b>Famille d'immobilisation</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

#### **La valorisation des stocks :**

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé sur la base de coût standard. En effet, le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks, de l'exercice.
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût standard. Ce coût est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production.

#### **Evaluation des placements à l'inventaire :**

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

#### **Réalisation des revenus et rattachement des charges :**

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants. **Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères :**

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan. Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- Les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

#### **Comptabilité d'engagements :**

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

#### **L'impôt sur les sociétés :**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles prévus par le code des avantages fiscaux pour le régime totalement exportateur. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

#### **3. Evénements postérieurs à la clôture :**

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Les activités ont commencés à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et la société s'attend à un impact sur les états financiers 2020.

A la date d'arrêté des états financiers 2019 de la société par le Conseil d'Administration, la Direction n'a pas connaissance des incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

#### **4. Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :**



## **ACTIFS**

### **AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & corporelles :**

Le solde net des immobilisations corporelles et incorporelles totalise au 31 décembre 2019 un montant de 1 521 462 DT contre 1 700 658DT au 31 décembre 2018. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2019
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>									
* Logiciel	40 235	0	0	40 235	34 235	0	2 000	36 235	4 000
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
<b><u>Sous-totaux 1</u></b>	<b>185 830</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>185 830</b>	<b>179 830</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>	<b>181 830</b>	<b>4 000</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>									
* AAI construction	374 490	0	0	374 490	133 346	0	36 887	170 233	204 257
* Matériel industriel principal	2 819 218	111 071	139 425	3 069 714	2 097 035	0	193 661	2 290 696	779 018
* Matériel industriel auxiliaire	423 940	0	0	423 940	287 766	0	32 617	320 383	103 557
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	18 539	0	4 095	22 634	18 324
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	335 980	0	17 322	353 302	39 858
* MMB	105 384	3 972	0	109 356	84 898	0	7 657	92 555	16 801
* Immobilisation en cours	495 072	0	-139 425	355 647	0	0	0	0	355 647
<b><u>Sous-totaux 2</u></b>	<b>4 688 308</b>	<b>115 043</b>	<b>0</b>	<b>4 803 351</b>	<b>2 993 650</b>	<b>0</b>	<b>292 239</b>	<b>3 285 889</b>	<b>1 517 462</b>
<b>Totaux</b>	<b>4 874 138</b>	<b>115 043</b>	<b>0</b>	<b>4 989 182</b>	<b>3 173 481</b>	<b>0</b>	<b>294 239</b>	<b>3 467 720</b>	<b>1 521 462</b>

### **AC05 & AC06 : Stocks :**

Le solde des comptes stocks s'élève à 1 782 075 DT au 31 décembre 2019 contre 1 533 194DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Matières premières atelier tricotage	569 534	568 397
Matières premières atelier finissage	151 008	146 667
Matières premières atelier teinture	66 940	61 250
Produits intermédiaires	402 020	306 748
Produits Finis	51 081	74 802
Produits Finis pour marche local	49 191	67 851
Matières pièces de rechange	483 930	346 872
Stock en transit CESAR	16 742	60 993
<b>Total</b>	<b>1 790 446</b>	<b>1 633 580</b>
Moins : Provisions sur stock	-8 371	-100 386
<b>Solde net</b>	<b>1 782 075</b>	<b>1 533 194</b>

### **AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :**

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 1 227 528DT contre 1 721 503 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Clients locaux	99 968	82 002
Clients, étrangers	1 127 560	1 639 501
<b>Total</b>	<b>1 227 528</b>	<b>1 721 503</b>
Moins : Provisions sur créances clients	-0	-0
<b>Solde net</b>	<b>1 227 528</b>	<b>1 721 503</b>

### **AC09 & AC10 : Autres actifs courants :**

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 94 232 DT au 31 décembre 2019 contre 233 841 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Frs- Avance & Acompte	30 949	24 021
Personnel-Avance & acompte	1 400	0
Charges constatées d'avance	8 316	4 733
Produits à recevoir	16 930	169 262
Crédit de TVA à reporter	10 558	2 115
Subvention à recevoir	39 779	47 410
<b>Total Brut</b>	<b>107 932</b>	<b>247 541</b>
Provision pour dép autres comptes débiteurs	-13 700	-13 700
<b>Total Net</b>	<b>94 232</b>	<b>233 841</b>

### **AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :**

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 1 923 196 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 4 272 390 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Billet de trésorerie	1 900 000	1 000 000
Titres SICAV EL HIFADTH	23 196	22 390
Autres placements courants	0	3 250 000
<b>Total Brut</b>	<b>1 923 196</b>	<b>4 272 390</b>
Provision	-0	-0
<b>Total Net</b>	<b>1 923 196</b>	<b>4 272 390</b>

### **AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 6 057 138 DT au 31 décembre 2019 contre 5 079 748 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
UBCI Dinars	698	2 344
UBCI 2 Dinars	440	3 352
UBCI EURO	30	10 691
TSI	15 683	12 915
BIAT Dinars	350	4 607
BIAT Euro	40 851	2 740
AMEN BANK Dinars	27 168	65 872
AMEN BANK Euros	5 971 415	4 976 499
CAISSE	503	728
<b>Total</b>	<b>6 057 138</b>	<b>5 079 748</b>

## ***CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***

### **CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 & CP 08 : Capitaux propres :**

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres avant résultat de l'exercice présentent un solde de 11 929 309 DT. Ils se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31/12/2018</b>	4250400	425 040	1 204 327	151 882	4 720 600	26 272	-436 089	35 923	2 741 929	13 120 284
Affectation du résultat selon PV de l'AGO du 15/05/2019 :										-
Imputation résultat reportés						-26 272			26 272	-
* Réserves légales										-
* Réserves facultatives			217 962						-217 962	-
* Distribution des dividendes									-2 550 239	- 2 550 239
Q.part des sub. d'invest. inscrites en Rt				-34 974						34 974
Résultat de l'exercice									1 337 733	1 337 733
Dividende Actions propres						47700				47 700
Opération sur actions propres							8076	729		8 805
<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>4 250 400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 422 289</b>	<b>116 908</b>	<b>4 720 600</b>	<b>47700</b>	<b>-428 013</b>	<b>36 652</b>	<b>1 337 733</b>	<b>11 929 309</b>

### **Résultat par action :**

Nombre d'action	Action rachetés	Nombre d'action en circulation	Bénéfice au 31/12/2019	Bénéfice par action 31/12/2019
4 250 400	- 79500	4329900	1 337 733	0,309

### **P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 240 790 DT contre 597 471DT au 31 décembre 2018, et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Fournisseurs locaux	27 411	36 528
Fournisseurs étrangers	195 217	535 143
Fournisseurs non encore parvenues	18 162	25 800
<b>Total</b>	<b>240 790</b>	<b>597 471</b>

### **P02 : Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 435 532 DT contre 823 578 DT au 31 décembre 2018, et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Personnel Rémunérations dues	155 499	144 155
PDG Rémunérations dues	32 121	26 007
Personnel -opposition salaires	171	171
Dettes provisionnées / congés payés	34 830	29 668
R/S à payer	18 704	19 057
Impôt à liquider	11 471	246 346
Autres taxes sur CA (TCL)	318	721
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	56	136
CNSS	102 739	92 973
Personnel -autres charges à payer	0	50 000
Dividendes à distribuer	1 179	84 040
Charges à payer	40 023	130 304
Intérêts perçus d'avance	38 421	0
<b>Total</b>	<b>435 532</b>	<b>823 578</b>

---

---

## *ETAT DE RESULTAT*

---

---

### **R01 : Revenus :**

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 5 783 644 DT contre 6 711 598 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Lingerie basique	2 374 459	2 254 661
Lingerie intelligente	3 409 185	4 456 937
<b>Total</b>	<b>5 783 644</b>	<b>6 711 598</b>

### **R02 : Les autres produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2019 à 64 658 DT contre 62 389 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Quote part Subv. Inscrite C. Résultat	34 974	24 899
Subvention d'exploitation	29 684	37 490
<b>Total</b>	<b>64 658</b>	<b>62 389</b>

### **R03 : Variation des stocks PF & PSF:**

La variation des stocks est élevée au 31 décembre 2019 à -8 640 DT contre -94 732 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Variations des Encours de Production	- 95 272	-105 433
Variations stock produits finis	86 632	10 701
<b>Total</b>	<b>-8 640</b>	<b>-94 732</b>

#### **R04 : Achats d'approvisionnement consommés :**

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1 691 425 DT contre 2 293 427 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Achat stocké MP tricotage	829 261	1 564 455
Achat stocké MP confection	243 733	154 901
Achat stocké Accessoires emballages	266 434	197 000
Achat stocké MP teinture	131 846	171 653
Carburant	9 503	0
Autres approvisionnements	142 457	136 436
Variations de stocks de marchandises	-148 226	-134 426
Achats non stockées	216 417	203 408
<b>Total</b>	<b>1 691 425</b>	<b>2 293 427</b>



### **R05 : Charges du personnel :**

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2019 à 1 568 712DT contre 1 551 997 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Salaires et compléments de salaire	1 214 930	1 231 454
Congés payés	78 268	66 505
Charges patronales	221 994	210 059
Autres charges de Personnel	53 520	43 979
<b>SOLDE</b>	<b>1 568 712</b>	<b>1 551 997</b>

### **R06 : Dotation aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2019 à 152 225 DT contre 346 768 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Dotations aux amortissements	294 239	316 272
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	8 371	30 496
Reprise/ Provision Stock	-100 387	0
Reprise/ provision pour risque et charge	-50 000	0
<b>SOLDE</b>	<b>152 225</b>	<b>346 768</b>

### **R07 : Les autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2019 à 696 204DT contre 760 118DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Services extérieurs	154 568	152 504
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	85 838	101 354
Personnel extérieur à l'entreprise	240	1 104
Jetons de présence	12 500	12 500
Transport sur achat	1 368	0
Transport sur vente	35 064	27 518
Missions et réception	55 234	132 193
Assistance Commerciale	283 731	264 819
Frais postaux et télécommunication	18 460	16 884
Commissions et frais bancaires	9 458	9 086
Impôt et taxes	33743	39 156
Dons	6 000	3 000
<b>SOLDE</b>	<b>696 204</b>	<b>760 118</b>

### **R08 : Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2019 à 520 690 DT contre -654 004 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Pertes de changes	569 457	36 895
Gain de changes	-42 175	-686 047
Escompte obtenus	0	1 515
Escompte Accordé	-6 592	-6 367
<b>SOLDE</b>	<b>520 690</b>	<b>-654 004</b>

**R09 : Les produits de placement :**

Les produits de placements se sont élevés au 31 décembre 2019 à 455 880 DT contre 557 511 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Revenus de billet de trésorerie	373 021	532 618
Revenus des capitaux mobiliers	83 473	24 920
Moins-value sur placements	-614	-27
<b>SOLDE</b>	<b>455 880</b>	<b>557 511</b>

**R10 : Impôts sur les sociétés :**

Résultat comptable avant impôt			1 710 883,636
Les réintégrations:			
Perte de change latente 2019		423 938,387	
Gain de change non réalisé 2018		686 046,717	
Timbres de voyage		480,000	
			1 110 465,104
Les déductions			
Gain de change non réalisé 2019		1 512,252	
Perte de change latente 2018		36 895,084	
Plus-value réalisée sur titre SICAV		6 115,615	
Reprise sur provision stock MP		69 538,186	
Reprise sur provision (litige employé)		50 000,000	
			164 061.137
Bénéfice fiscal avant déduction Bénéfice provenant de l'export		2 657 287,603	
Chiffre d'affaire à l'export	5 551 401,966		
Chiffre d'affaire Total	5 783 643,515		
% du chiffre d'affaire provenant de l'export	95,98%		
Bénéfice exceptionnel qui ne doit pas être pris en compte pour la détermination des bénéfices provenant de l'export	450 374,114		
Bénéfice provenant de l'export		2 118 295,128	
Bénéfice provenant des ventes sur le marché local		538 992,475	
Impôt au titre des Bénéfice provenant de l'export			211 829,513
Impôt au titre des Bénéfice provenant des ventes sur le marché local			134 748,119
Minimum d'impôt au titre des bénéfices provenant de l'export			5 551,402
Minimum d'impôt au titre des bénéfices provenant de la vente sur le marché local			1 000
Impôt du			346 577,631
Contribution conjoncturelle			26 572,876

---

---

### *Note sur les parties liées*

---

---

La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Générale Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à la location de l'usine s'élève à 63 000 Dinars.

*Solde Intermédiaire de Gestion*

*Exercice clos au 31/12/2019*

*(exprimé en dinars tunisiens)*

<b>Produits</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>Charges</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>Soldes</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Revenus et autres produits d'exploitation	5 783 643	6 711 598	Stockage ou Déstockage de production	0	0			
Production stockée	8 640	94 732						
<b>Total</b>	<b>5 792 283</b>	<b>6 806 330</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Production</b>	<b>5 792 283</b>	<b>6 806 330</b>
<b>Production</b>	<b>5 792 283</b>	<b>6 806 330</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>1 691 425</b>	<b>2 293 427</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>4 100 858</b>	<b>4 512 903</b>
<b>Marge sur coût matières</b>	<b>4 100 858</b>	<b>4 512 903</b>						
Subvention d'exploitation	29 685	37 490	Autres charges externes	662 462	720 963			
<b>Total</b>	<b>3 408 711</b>	<b>4 550 393</b>	<b>Total</b>	<b>662 462</b>	<b>720 963</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3 468 081</b>	<b>3 829 431</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>3 468 081</b>	<b>3 829 431</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>33 742</b>	<b>39 156</b>			
			Charges de personnel	1 568 713	1 551 997			
<b>Total</b>	<b>4 130 543</b>	<b>3 829 431</b>	<b>Total</b>	<b>1 599 804</b>	<b>1 591 153</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 865 627</b>	<b>2 238 277</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>1 865 626</b>	<b>2 238 277</b>						
Autres produits ordinaires	1 065	12 956	Autre charges ordinaires	320	197			
Produits financiers	455 880	557 511	Charges financières	520 690	-654 004			
Reprise sur provisions	0	0	Dotations aux amorts. et aux prov.	152 225	346 768			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	34 974	24 899	Pertes ordinaires	0	0			
Transfert de charges	0	0	Impôts sur le résultat ordinaire	346 578	398 754			
<b>Total</b>	<b>2 357 546</b>	<b>595 367</b>	<b>Total</b>	<b>1 019 813</b>	<b>91 715</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 071 510</b>	<b>2 741 929</b>
Résultat positifs des activités ordinaires	1 337 733	2 741 929	Résultat négatifs des activités ordinaires	0	0			
<b>Total</b>	<b>1 337 733</b>	<b>2 741 929</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après MC</b>	<b>1 030 837</b>	<b>2 741 929</b>

# **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Messieurs les actionnaires,**

## **I- Rapport d'audit sur les états financiers**

### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre,Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **New Body Line SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 11 929 309 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 337 733Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3- Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis**

➤ Risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 100 272 Dinars et 402 020 Dinars au 31/12/2019. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative au Stock qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2019 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.

- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

#### **4- Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les



questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1- Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la

responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

## **2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03 Avril 2020

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Rachid NACHI**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Messieurs les actionnaires,**

En application des dispositions des articles **200 (nouveau) et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous n'a pas tenus informés d'aucune convention et opération nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Dans ce cadre, nous n'avons pas identifié de nouvelles conventions ou opérations conclues durant cette période.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 :

B.1- La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 63 000 Dinars.

## C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

**C-1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réunis le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Président Directeur Général :

- Un salaire mensuel net de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;
- Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et
- Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Président Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- Un salaire net mensuel de 1000 DT et la prise en charge de la contribution de la CNSS

A ce titre, le Conseil d'Administration réuni le 19/03/2020 a décidé de porter le salaire net du Directeur Général Adjoint à 2 000 Dinars avec un effet rétroactif à compter de janvier 2019.

**C-2-** Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	PDG	DGA	PDG	DGA
Avantages à court terme	101 139	30 156	31 121	4 614
Prise en charge de la CNSS	2 058	5 208 (Régime Normal)	531	2 980 (Régime Normal)
Total	103 197	35 364	32 652	7 594

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 03 Avril 2020

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Rachid NACHI**